

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2001)
Heft: 2

Vorwort: Passage de témoin à l'Office fédérale de l'énergie
Autor: Kiener, Eduard

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SuisseEnergie: la mobilité sous la loupe	2	Le courant vert	9
Energie et transport	7	L'énergie dans la cité: le CRICAD	10
Mobilité: un défi à la recherche	8	Manifestations - Publications	12

Passage de témoin à l'Office fédéral de l'énergie

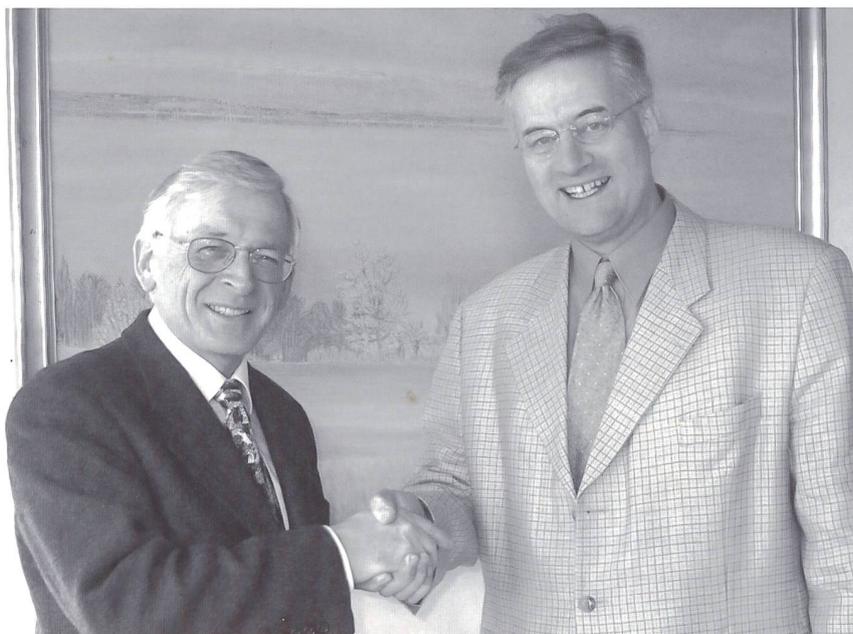
«Il a du pain sur la planche», telle était la conclusion du quotidien auquel j'ai accordé ma première interview après ma nomination à la tête de l'Office fédéral de l'énergie en 1977. Le fait est que toute ma carrière de directeur a été ponctuée de controverses plus ou moins vives. Le consensus est manifestement plus ardu à obtenir sur la politique de l'énergie que sur d'autres sujets politiques. C'est aussi l'observation faite devant le Parlement par Monsieur Leuenberger, Président de la Confédération, lors des derniers débats concernant la loi sur le marché de l'électricité; le magistrat a regretté qu'à la différence de ce qui se passe dans d'autres domaines dont il a la charge, les solutions largement acceptées sont bien souvent introuvables sur les problèmes d'énergie. Même les tables rondes associant tous les acteurs intéressés sont loin de toujours aboutir.

A côté de l'énergie nucléaire, ce sont sans doute ses implications sur la société qui rendent la politique énergétique si difficile. La discussion sur les objectifs et sur les mesures à prendre a toujours une composante réglementaire. Rien d'étonnant à cela, puisque l'énergie est indispensable aussi bien comme facteur de production que comme bien de consommation.

En un quart de siècle, les valeurs fondamentales de notre politique énergétique n'ont pas changé. Aujourd'hui comme hier, il faut mettre l'accent sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et sur l'emploi d'agents renouvelables. La déclaration programmatique sur laquelle reposait en 1978 la conception globale de l'énergie - l'approvisionnement énergétique doit être suffisant et sûr, économiquement optimal et peu polluant - a dans l'intervalle été inscrite dans la Constitution. De leur côté, certains acteurs politiques ont heureusement revu leurs positions. Il y

à 25 ans, ils auraient voulu forcer les économies d'énergie en réduisant l'offre, et contraindre ainsi la population à recourir aux agents renouvelables. Pour eux, *small is beautiful* était la règle. On a largement reconnu depuis que l'économie et la société ont besoin d'un

approvisionnement énergétique sûr et qu'il faut beaucoup de temps pour modifier l'offre et la consommation d'énergie. La politique de l'énergie est une affaire de longue haleine. Ceux qui s'en occupent dans notre pays devront toujours admettre qu'il y a loin de la coupe



E. Kiener et son successeur (à droite)
W. Steinmann

Eduard Kiener

Directeur de l'OFEN

«Je souhaite à mon successeur et à ses collaboratrices et collaborateurs de connaître le succès dans leur tâche difficile»

aux lèvres, ne serait-ce que pour des raisons institutionnelles. Le nouveau programme SuisseEnergie permet d'espérer qu'en associant davantage tous les acteurs politiques à son action, l'Office fédéral de l'énergie obtiendra des réalisations encore plus intéressantes, même si ses moyens restent modestes. Des progrès substantiels ont été réalisés depuis 25 ans en politique de l'énergie.

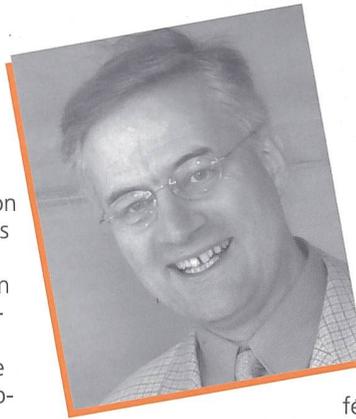
Edito (suite)

L'événement le plus marquant a sans doute été l'acceptation très nette de l'article énergétique en septembre 1990, après une première tentative en 1983, torpillée par des alliances contre nature. Il a donc été possible de mettre en oeuvre un programme substantiel, grâce à l'arrêté, puis à la loi sur l'énergie.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les faits marquants de ce quart de siècle. Que l'on me permette néanmoins de rappeler quelques belles avancées: une collaboration très fructueuse s'est instaurée avec les cantons à l'échelon des directeurs et des services cantonaux de l'énergie; la recherche énergétique est remarquée jusqu'au-delà de nos frontières, il est désormais possible de promouvoir - bien qu'avec des moyens trop mesurés - le recours aux agents renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie, et on a développé les infrastructures énergétiques, de la production d'électricité aux pipelines en passant par les lignes à haute tension. Enfin on peut remarquer que les conditions cadres fixées par la Confédération et les cantons ont rempli leur rôle essentiel en permettant à l'économie énergétique d'assurer à notre pays un approvisionnement sûr.

Bien entendu, les échecs n'ont pas manqué non plus. Pensons au rejet des redevances sur l'énergie lors de la votation du 24 septembre dernier, ou au retard pris dans la gestion des déchets radioactifs. Par ailleurs, des objets importants sont pendants, que ce soit la mise en oeuvre de la loi sur le marché de l'électricité ou le débat parlementaire relatif à la loi sur l'énergie nucléaire et aux deux initiatives antiatomiques. Je souhaite à mon successeur et à ses collaboratrices et collaborateurs de connaître le succès dans leur tâche difficile. Eux aussi, ils auront «du pain sur la planche».

*Eduard Kiener
Directeur de l'OFEN*



Portrait

Le Conseil fédéral a nommé Walter Steinmann, directeur de l'Office de l'économie et du travail du canton de Soleure, à la tête de l'Office fédéral de l'énergie. Il succédera le

1er juillet 2001 à Eduard Kiener, qui a fait valoir ses droits à la retraite pour fin mars.

Le directeur partant a su établir les bases politiques, scientifiques et techniques nécessaires à la promotion des énergies renouvelables. Walter Steinmann considère comme sa tâche principale de tout mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs contraignants fixés dans ce sens en commun, en partenariat avec les cantons et les communes, l'économie, les associations professionnelles et les consommateurs. Il est convaincu que la politique énergétique n'aboutira qu'en collaboration avec les milieux économiques et les organisations écologistes. Walter Steinmann (50 ans) figure parmi les pionniers de la promotion économique. Il a notamment aidé de jeunes entreprises à percer sur le marché en lançant le concours «La place technologique suisse» et le «Prix suisse du design». Nommé délégué à la promotion économique du canton de Bâle-Campagne dès 1981, il s'est chargé depuis 1988 de la promotion économique du canton de Soleure. Il y dirige depuis 1994 le nouvel Office de l'économie et du travail, qui comprend notamment le Service cantonal de l'énergie. Walter Steinmann a effectué des études d'économie politique et de gestion d'entreprise à Zurich et à Constance, et a débuté comme assistant à l'Université de Zurich et à l'Institut pour l'aménagement national, régional et local (Institut ORL) de l'EPF Zurich.

Walter Steinmann est père de deux enfants et vit dans le canton de Soleure.

SuisseEnergie: la mobilité sous la loupe

Etre mobile = être libre = rouler en auto? Voilà une analogie qui tend à disparaître – sinon, pourquoi la radio annonce-t-elle tant d'encombrements routiers, pourquoi voit-on tant d'affiches nous demandant si on n'en a pas marre d'avalier de la poussière, et pourquoi peut-on consulter en direct sur l'Internet la situation à l'intérieur du tunnel du Baregg?

Etre mobile, c'est bien plutôt maîtriser globalement ses déplacements. Cette gestion personnelle de la mobilité, qui recouvre les domaines privé et professionnel, consiste à juxtaposer intelligemment le recours au rail, au bus, au tram, au vélo, à la marche et à l'auto – ce qui se justifie autant économiquement qu'écologiquement. Agir ainsi, c'est réduire la consommation d'énergies fossiles et permettre de s'approcher plus rapidement des objectifs fixés par la loi. Donc: être mobile =

être libre = gérer sa mobilité = respecter l'environnement = modeler l'avenir.

Mais les transports restent encore le principal consommateur d'énergie de Suisse (1/3 de toute l'énergie) et son taux de croissance est préoccupant: 16,5% de 1990 à 2000, et cela en dépit d'une période de récession. Sans Energie 2000, la consommation serait encore de 2% supérieure. Le programme subséquent, SuisseEnergie, a donc fait de la mobilité l'un de ses chevaux de bataille. En collaboration avec des partenaires choisis, nous allons consolider et continuer à promouvoir les systèmes de mobilité qui ont fait leurs preuves: Quality Alliance Eco-Drive®, fournisseurs de prestations pour l'encouragement de la conduite économique, Suisse mobile, réseau de promotion de la mobilité durable dans les loisirs et le tourisme, e-mobile, partenaires pour la promotion des véhicules à l'efficacité énergétique avérée, combimobile, un réseau de prestations pour la mobilité combinée, activités des communes dans le cadre du label *Cité de l'énergie*®.